

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 18
Votants : 21

L'an deux mil vingt, le 30 juin, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel du Cruzy, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2020

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : Mme BRAILLON Eliane (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), Mme HAY Salomé (Pouvoir à M. VILLAUTREIX Joël), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme WISSOCQ Mathilde), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme DEBAYLE Michèle).

Affiché le : 03/07/2020

Secrétaire de séance : Mme WISSOCQ Mathilde

4. SUBVENTION 2020 AU COMITE DE JUMELAGE

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de 1 500€ sollicitée par le Comité de Jumelage de Boisseuil. Cette subvention est présentée à part des autres subventions étant donné la récente élection du bureau du comité de jumelage composée de 2 membres du conseil municipal (Mmes Annick Bourgeois et Laure Coquel).

Ces deux élues ne participeront par conséquent pas au vote de cette subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accorder, pour l'année 2020, la subvention de 1 500 € au Comité de Jumelage,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2020,
- de ne verser la subvention que si le dossier est dûment complété,
- de donner au Maire ou à son représentant toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 21	POUR 21	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

